

www.e-rara.ch

Lettres sur la Suisse, adressées à Madame de M.* par un voyageur
françois en 1781**

**Laborde, Jean-Benjamin de
Genève, M.DCC.LXXXIII. [1783]**

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 10702

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-94885>

Lettre VII.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

L E T T R E V I I.

Lauchingen , en Souabe , ce 22 Juin.

AVANT-HIER, en quittant Basle pour aller à Schaffouse , nous prîmes notre route par les villes forestieres, qui appartiennent à l'Empereur, & qui sont ainsi appellées parcequ'elles touchent à la forêt noire. La premiere que l'on trouve est *Rinfelden* ; la seconde, *Seckingen*, on la laisse à gauche ; la troisieme, *Lauffenbourg* ; & la quatrieme, *Waldshut*. Les habitants de Lauffenbourg sont les premiers catholiques que j'aie vus fermer les portes de leur ville depuis huit heures du matin jusqu'à midi, les dimanches & fêtes, sous prétexte que le bruit des voitures pourroit troubler le service divin. Mais comme les voyageurs se les font ouvrir pour de l'argent, la vérité est que, sous ce prétexte, ils trouvent moyen de tirer des passants quelque monnoie pour entrer dans leur ville & pour en sortir. Chez eux, ainsi que chez les Suisses, tous les moyens de gagner de l'argent ne sont pas négligés.

Nous avons couché cette nuit à Lauchingen, petit village à six lieues de Schaffouse. L'hôte vient de me dire qu'il y a peu de jours que l'Empereur y passa la nuit en revenant de France. Il avoit à sa suite quinze personnes, dont deux étoient un de ses ministres & son médecin. Il a fait sortir tous ceux qui habitoient l'auberge, & a choisi pour lui deux chambres au second, dont il a fait ôter les lits pour y mettre le sien, qui est de fer, & qu'il porte toujours sur sa voiture. Au moment de se coucher il s'est enfermé seul dans les deux chambres qui donnent l'une dans l'autre; deux de ses valets de chambre ont mis des lits dans le corridor, & se sont couchés dans les deux portes qui ouvrent les deux chambres. Le reste de sa suite occupoit les autres lits de la maison. Il ne prit à son souper que du kerwaser, avec du pain qu'il y trempa. Nous soupâmes plus amplement, car nous mourions de faim : mais aussi on nous fit payer exorbitamment, l'Allemagne & la Suisse étant sans police pour ce qui concerne les aubergistes. En France on se fait servir ce que l'on veut dans les auberges, & on ne paie que ce qu'on a

ordonné. Il n'en est pas de même chez ces deux nations, à Basle, Berne, Schaffouse, Lausanne & dans les villes de cette classe, les aubergistes, qui dépenfent à peine pour eux vingt fols par jour, ofent vous dire qu'*ils ne vous ferviront pas à moins de 4 l. 10 f. par repas; parceque, s'ils se relâchoient de cet usage, ils déshonoreroient leur maison.* Bon gré, mal gré, il faut en paffer par ce qu'ils veulent. Si on avoit recours aux juges, ils feindroient de ne pas vous entendre, ou bien ils vous donneroient tort, & il faudroit par-defsus le marché payer leur vacation. Comme les juges & les aubergistes sont également fouverains, ils s'entendent presque toujours. Le plus prudent est d'enrager, de payer, & de ne rien dire, quelque démangeaifon que l'on ait de les traiter comme ils le méritent.

